

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERAL ORDINAIRE
DE LA LIGUE MOTOCYCLISTE DE CHAMPAGNE ARDENNE
A SEDAN (08) LE 7 JANVIER 2017**

Etaient présents :

- MC CHARLEVILLE
- MEZIERES EN ARDENNES (M. TOURTE Jean Pol)
- CLUB MOTO PLATEAU DE ROCROI (M. LECOESTER Stéphane)
- ARDEN MOTO PASSION (Mme LAMBINET Agnès)
- MC DU PAVILLON (M. DETOUCHE Denis)
- AMICALE MOTOCROSS DE SOMMAUTHE (M. DELANDHUY Jean Noel)
- TRAJECTOIRE JEUNES PILOTES (M. TAVENAU Olivier)
- MC DES BUTTES DE BEAUREGARD (M. PIRE Jean)
- S.U.M.A TROYES (M. NALOT Gérard)
- U.M. AUBE (M. SOT Michel)
- MC CHAMPIGNOLAIS (M. PIELTIN Fabrice)

- MC MAILLY LE CAMP (M. CHAPLAIN Laurent)
- ASS. SPORTIVE DU DOMAINE DE FOOLZ (M. CHEURLIN Nicolas)
- MX TEN PIT (M. CELCE Dominique)
- MX2J (M. BECARD Joel)
- MC CERCLE DE L'AMITIE (M. PLAQUIN Xavier)
- U.M. MARNE (M. BERNIER Gérald)
- MC MANRE (M. DANIEL Ludovic)
- TEAM MENOUC (M. TOULMONDE Pascal)
- MC HAUT MARNAIS (M. GIRAUX Michel)

Etaient absents excusés :

- MC RICEYS ET ENVIRONS
- MOTOBALLCLUB VITRYAT
- MC DU CANTON D'ANGLURE 2
- V.R.O.A.M.

Etaient absents :

- MC LES GARENNES BLUES
- MC DE LA VALLEE DE LA MEUSE
- LES FRANCS MOTARDS RETHELOIS
- MC DE NEUVILLE
- MC GYE CHAMPAGNE
- MARIGNY MC
- MC 3 COMMUNES
- MV CHALONS CHAMPAGNE
- MC EPERNAY
- MC VENTEUIL DAMERY
- MC BARBONNE FAYEL
- SCTT DE L'ARDRES
- FR NOGENT L'ABBESSE
- TEAM MOTOSTAND ENDURANCE
- MC NOGENTAIS
- MC CHALINDREY
- MC LATRECEY
- QUENECHNEUX TEAM
- CHAUMONT ENDURO 52
- LES PISTONS DU DER
- TEAM ENDURO PASSION
- MC DE ROLAMPONT

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance par le Président
- Appel des Clubs
- Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 Janvier 2016
- Cooptation de M. NANJI Désiré en tant que Médecin de la Ligue
- Rapport moral du Président
- Rapport du représentant de la Ligue à la FFM
- Rapport financier du Trésorier
- Rapport du Commissaire aux comptes
- Approbation du compte rendu et des différents rapports
- Rapport des différentes commissions et collèges
 - Trial
 - Moto-Cross
 - V-T-R- (Vitesse-Tourisme-Rallye)
 - Enduro
 - Moto-Ball
 - Educatif
 - Technique
 - Commissaires
 - CDSR (Commission Départementale de Sécurité Routière)
 - Chronométrage
 - TRDA (Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage)
 - Experts circuits
 - Formations
 - Environnement
- Questions diverses
- Interventions des Personnalités Clôture de l'Assemblée Générale

Suite aux intempéries et afin d'atteindre le quorum, Jean Pol TOURTE ouvre la séance à 15h20, avec un peu de retard. Il lit son rapport moral.



RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT :

Bonjour à Tous.

Qu'il me soit tout d'abord permis de remercier plusieurs personnalités qui ont pris, un peu de leur temps, pour participer à nos travaux et aussi Mr Thierry POMMIER, vice-président de la FFM, avec lequel je vais me marier en juin prochain. En effet, Thierry POMMIER est aussi Président de la Ligue d'Alsace. Or, une loi stupide nous impose même plus qu'un mariage, plus qu'une union, une fusion. C'est-à-dire qu'à partir de cette époque, en l'état actuel des choses, nous ne ferons plus qu'un, alors, nous changerons tous de nom et nous deviendrons le Grand-Est. J'y reviendrai dans quelques instants, se sera l'objet principal de mon intervention. Je remercie aussi l'ensemble du Club Trajectoire Jeunes Pilotes, qui a pris en charge l'organisation de cet événement. Nous allons vivre aujourd'hui la 81^{ème} Assemblée Générale de la Ligue Motocycliste depuis 1953 et peut-être la dernière. En 1964, la ville de Sedan avait déjà organisé l'Assemblée Générale à l'Hôtel de Ville. 53 ans plus tard, nous y revenons et c'est pour nous un plaisir.

En ce 7^{ème} jour de janvier, je pense qu'il n'est pas trop tard pour vous souhaiter à tous, à vos familles et à ceux qui vous sont chers, une excellente année 2017. Aujourd'hui, je ne vous parlerai pas des différentes disciplines qui constituent notre passion. Tous les intervenant qui vont se succéder le feront beaucoup mieux que moi.

C'est toujours un plaisir de vous retrouver pour notre principale réunion annuelle : L'assemblée Générale. En ce début 2017, mon intervention prend cependant une tournure bien spéciale, puisque selon le résultat des élections de janvier 2016, ce n'est pas moi qui aurais dû prendre la parole, mais Michel GIRAUX, que vous aviez alors porté à la Présidence de la Ligue. Ayant appris lors de la récente AG d'Ardenne Moto Passion, que beaucoup de gens n'étaient pas au courant des événements qui ont suivi, voici un bref retour en arrière.

Souhaitant me consacrer surtout à mon site internet, je n'avais pas postulé pour un nouveau mandat au début de 2016. Ma décision était d'autant plus facile à prendre, que nous avons un bon candidat en la personne du Président du MC Haut Marnais. Elu dans un fauteuil, le début de saison s'est bien déroulé, jusqu'au 1er mai, date de son moto-cross à Poulangy. Ce jour-là, une grève de pilotes a été organisée, nul ne sait par qui, mais toujours est-il que l'épreuve a dû être interrompue en début d'après-midi, alors qu'en plus de 60 ans, aucune manche n'avait jamais été annulée sur ce terrain, même à l'époque de la célèbre montée en béton.

Très marqué, Michel GIRAUX m'a informé le mercredi suivant qu'il quittait la Présidence de la Ligue.

Joël FAIVRE a fait l'intérim.

Lors du Comité Directeur qui a suivi, il n'y a eu aucun candidat spontané pour diriger la Ligue. Volontairement, j'ai fait 3 fois un tour de table. Ils se sont tous révélés négatifs. J'ai alors accepté, de reprendre le flambeau, surtout compte tenu des échéances capitales qui attendent notre région dans les prochains mois, avec notamment, la stupide fusion des régions.

Comme vous le savez grâce aux lettres de la Ligue, je n'ai pu me rendre à la 1ère réunion sur le Grand Est, qui s'est déroulé à Paris le 8 novembre. Avec mon insuffisance respiratoire, la capitale est pour moi une ville infréquentable. Je n'ai donc pas pu m'exprimer sur un sujet fondamental, qui concerne l'avenir proche de nos championnats : l'aumône versée aux meilleurs pilotes en fin de journée et que l'on appelle prime.

Le procès-verbal de la réunion rapporte plusieurs interventions ainsi :

M. POIRIER (FFM) soulève que s'il y a un Championnat de Ligue Grand Est, cela ne pourra pas rester comme cela, étant donné que ni la Ligue d'Alsace ni la Ligue de Lorraine ne pratiquent de primes pour les pilotes.

M. JACQUES (Lorraine) indique que la Ligue voudrait volontiers verser des primes mais que cela est trop difficile pour les clubs qui peinent déjà à arriver à l'équilibre sur leurs épreuves.

M. POMMIER (Alsace) évoque le risque de migration des pilotes vers les épreuves organisées par les clubs qui pratiquent ce type de primes.

Pour demander la suppression des primes en Champagne, 2 arguments sont avancés. D'abord, ce n'est pas légal, ensuite, puisque la Lorraine et l'Alsace n'en donnent pas, la Champagne Ardenne ne doit pas en donner.

En découvrant ces propos, plusieurs questions sont venues à mon esprit, ainsi, si le versement de primes n'est pas normal, la Champagne est-elle une exception.

La réponse est non. En Picardie, l'article 40 nous indique que 200€ sont distribués par manche. En Aquitaine, le vainqueur reçoit 60€ par manche et en Franche Comté, le 1er MX : 65€ par manche. Après 3 réponses significatives en 3 ligues, j'ai ouvert l'annuaire FFM et j'ai découvert plusieurs points qui m'interpellent. Page 272 – Vitesse Promo sport : à chaque épreuve, les prix suivants sont attribués : 320€ au 1er etc.... Total 4560€. Il en est de même pour les différents championnats de France de vitesse, pages 282, 297, 307 et pour le cross, pages 350, 352, 354 etc....

Satisfait de mes découvertes, une autre question m'est venue à l'esprit. Le sport moto est-il le seul à accorder des prix en espèce.

Là aussi, la réponse est non. Grâce à google, en moins de 5mn, j'ai découvert les 2.400€ de dotation du tournoi régional de Noël en tennis, à Archères dans le 78. Les 1.150€ attribués au tournoi de tennis de table de Mérignac. Plus bizarre, à la pétanque, c'est un logiciel qui permet d'établir et de répartir la dotation d'un concours. Les sommes attribuées semblent fixes, 2.250€ en triplette sénior 3.150€ au jeu Provençal. Et puisque nous sommes à Sedan, ville de départ de la célèbre course pédestre Sedan Charleville, bien qu'il suffise d'un matériel plus que limité pour pratiquer ce sport, le vainqueur empoche 1.500€ ainsi que la 1ère féminine. Le 15ème vétéran a 50€ et le 1er handisport 300€. A lire ces chiffres et ces termes, je me demande de plus en plus pourquoi on diabolise les 70€ attribués au vainqueur d'une manche en champagne et pourquoi on devrait absolument les supprimer.

Maintenant sur le 2ème point, selon lequel il faudrait absolument s'aligner sur nos voisins, je me demande pourquoi, il faudrait le faire à minima et non à maxima. Pourquoi, ne serait-ce pas les 2 autres ligues qui s'alignent sur nous. Là aussi, le motif avancé, selon lequel ça provoquerait un surcoût mortel pour les organisations ne tient pas la route. La raison est simple. La Champagne a toujours

donné des primes, hors, c'est elle qui organise, et de loin, le plus d'épreuves chaque année. En 2017, la Champagne organisera 54% de moto cross en plus que sa voisine soit 17 contre 11 (plus les masters kids pour la Lorraine, plus une prairie pour la champagne) et 3 fois plus que l'Alsace, 6 moto-cross en 2016. Par ailleurs, en Champagne, les clubs peuvent ne pas prendre de catégorie payante, mais seuls 2 sur 17 ont décidé de ne pas en prendre en 2017.

Les difficultés financières des moto-cross ne reposent donc nullement sur les primes aux pilotes, mais sur la répartition des ressources engendrées par les épreuves ou par l'organisation générales des compétitions. **Certes, la Champagne ne dort pas sur un épais matelas financier comme sa voisine**, mais elle pense gérer équitablement le mariage à 3 des moto-cross : instances (FFM, Ligue), clubs et pilotes.

Comme vous le voyez, les mois qui viennent seront décisifs pour l'avenir de notre région. Les négociations seront sans doute ardues, car il est tout à fait normal que chacun défende l'intérêt de ses clubs et de ses licenciés. Ainsi, à la réunion de novembre, il a été acté que chaque ligue aurait le même nombre de représentants à la direction provisoire. Or, au cours du dernier comité directeur de lorraine, il a été émis l'idée la Ligue pourrait bloquer le processus, au motif qu'il faudrait tenir compte du nombre de licencié par ligue. Ce n'est pas sympa pour ses voisins alsaciens, avec qui ils travaillent depuis plusieurs années et qui sont bons derniers dans ce calcul. Et si nous, nous disions qu'il faut tenir compte du poids sportif de chaque région, donc du nombre d'épreuves organisées ? Nous aurions autant de postes que les 2 autres régions réunies.

Ultime rebond dans ce feuilleton, j'ai demandé au référent de François FILLION dans les Ardennes, ce que sont leader pensait des grandes régions, car que l'on soit de gauche ou de droite, une chose est sûre, c'est l'un des grands favoris. La réponse est claire et précise : s'il devient Président de la République dans 5 mois, François FILLION cassera tout. Ça promet. Je vous donne rendez-vous au prochain épisode sur la lettre de la Ligue pour le contenu complet de cette intervention.

Je ne veux pas monopoliser trop longtemps les débats, mais il reste 1 sujet capital que je voudrais aborder. Vous le savez, depuis maintenant plusieurs années, le maître mot de la Fédération, c'est le mot sécurité. A une époque où défile en image sur facebook la moindre péripétie de nos épreuves, nous nous devons, plus que jamais, d'être irréprochables. La moindre photo peut être exploitée, dans n'importe quelle direction, et mettre en difficulté nos organisations, voir même les condamner. Nous devons être très vigilants. La merveilleuse discipline du sport moto est hélas une discipline à risque. Cette année, nous avons rencontré le moment le plus pénible que des dirigeants peuvent connaître au cours d'une épreuve. Un jeune quader, Romain CHAUDERLOT, nous a quittés lors de l'épreuve de Fresne les Reims. Aussi nous allons respecter une minute de silence à sa mémoire. A de ce moment de recueillement, j'y associerai Pierre REINE, qui a été commissaire de piste pendant plusieurs dizaines d'années. Sans piloter d'engin, il avait la même passion que nous. (Recueillement).

Je vous remercie, je vais maintenant passer la parole. Michel, souhaites tu dire un mot sur la période où tu as été Président ?

Et bien maintenant, je vais passer le micro au Trésorier Gérard LEVEQUE mais je tiens à faire une petite précision. Dans tous les postes que j'ai occupé au sein de la Ligue depuis 37 ans, ma femme à toujours tenu un grand rôle au point que certaines mauvaises langues disent parfois, si tu as besoin de quelques choses, demande directement à Danielle ça ira plus vite. C'est une légende bien sûr, mais Gérard, c'est pareil. Lorsque je lui ai demandé pour reprendre la Trésorerie en juin, il m'a dit. Je vais d'abord demander à Michèle. Sous-entendu, c'est elle qui fera une bonne partie du boulot. Heureusement, elle a dit oui. Je peux dire cela car il y a 50 ans nous refaisons déjà le monde de la moto, ou plus tôt du cyclomoteur sur le même banc de la même rue à Charleville. Michèle était la sœur de mon meilleur Ami d'enfance. Maintenant, direction la Trésorerie.

APPELS DE CLUBS :

Le quorum est atteint avec 61 voix pour 101.

Jean Pol TOURTE salue la présence de M. LOUIS Pascal (CSS) et de M. DANCOURT Bruno (Responsable du Grand Est Endurance).

Jean Pol TOURTE donne la parole à Michel GIRAUX afin qu'il explique les raisons de sa démission au poste de Président de la Ligue.

Michel GIRAUX déplore la réaction des pilotes à l'épreuve de Poulangy. Les leaders des catégories reines ont organisés un mouvement de grève, suite aux mauvaises conditions climatiques.

Il a donc pris 2 jours de réflexion, puis il a décidé de démissionner du poste de Président de la Ligue. Suite à l'annonce sa démission, il n'a reçu que 6 messages amicaux. Il en conclut donc qu'il n'a pas été pas soutenu.

Michel GIRAUX a décidé de rester au Comité Directeur afin que la Ligue n'ait pas à refaire une Assemblée Générale Elective. Il a également conservé son poste de Président de Club. En revanche, il précise que si l'année 2017 est identique à 2016, il arrêtera surement tout.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'AG DU 23 JANVIER 2016 :

Jean Pol TOURTE demande aux personnes présentes à l'Assemblée s'ils ont des observations à apporter sur le Procès-Verbal ?

Aucunes.

Le Procès-Verbal est donc entériné à l'unanimité.

COOPTATION DE M. DÉSIRÉ NANJI EN TANT QUE MÉDECIN DE LA LIGUE :

Jean Pol TOURTE donne la parole à M. Désiré NANJI afin qu'il se présente aux personnes de l'Assemblée et qu'il expose ses idées.



Désiré NANJI explique qu'il est un ancien urgentiste et qu'il officie en tant que Médecin sur beaucoup d'épreuves champenoises. Les réflexes et la rapidité sur une intervention permettent de mettre les personnes en confiance.

Il indique qu'il a déjeuné avec Jean Pol TOURTE lors du moto-cross de Sommauthe et que celui-ci lui a suggéré de porter sa candidature en tant de Médecin de la Ligue. Désiré NANJI a accepté en lui précisant qu'il préfère l'action aux réunions.

Il a pour but de créer un listing des médecins de la région qui officient déjà sur les épreuves et d'y ajouter les médecins intéressés par la moto. Il aimerait les rencontrer afin de mettre en place des procédures qui soient les mêmes pour tous. Elles permettraient que chacun soit le plus efficace possible.

Il pense qu'il serait bien que les clubs se munissent d'une trousse d'urgence adaptée pour ce sport.

Agnès LAMBINET demande à Désiré NANJI, s'il serait possible qu'il lui communique la liste des fournitures adaptées à mettre dans la trousse d'urgence.

Désiré NANJI lui répond qu'il lui communiquera rapidement.

Thierry POMMIER précise à Désiré NANJI qu'il a une piste de travail sur les commotions cérébrales. Il serait bien d'instaurer un suivi du pilote qui a subi ce genre d'accident.

Jean Pol TOURTE reprend la parole et demande si les personnes souhaitent un vote à bulletin secret ?

Les personnes présentes souhaitent un vote à main levée.

Contre : 0

Abstention : 0

Désiré NANJI est élu à l'unanimité.

RAPPORT DU REPRESENTANT DE LA LIGUE A LA FFM : Joël FAIVRE



Mesdames et Messieurs Bonjour,

Tout d'abord je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Que 2017 vous apporte bonheur et santé et bien entendu à vous pilotes, une excellente année sportive.

Je vais commencer par vous développer quelques sujets qui ont été évoqués à Paris lors du comité Directeur, en présence de notre président Jacques BOLLE.

Point sur les licences :

En synthèse les ventes de licences sont globalement en hausse pour l'année 2016 même si le nombre de licences compétitions restent stables.

Le Président BOLLE rappelle que la fédération gère le circuit CAROLE depuis 2012 et que la convention du service public vient d'être prolongée pour 7 ans.

En 2017, le super motard des nations sera organisé sur le circuit de CAROLE les 23 et 24 septembre.

L'assurance RC reste toujours un gros problème. Il semble qu'à long terme il sera difficile de trouver un assureur au vu des dommages et intérêts qui sont demandés lors d'un accident. Un gros travail est entrepris par le Président pour parer au mieux.

INTRANET

Le système intranet pour les licenciés a été complètement relooké en 2016 et tous les utilisateurs ont été satisfaits. Il sera donc fait la même chose pour l'intranet fédéral ce qui améliorera de façon significative le traitement des licences. Il faudra surtout préciser à vos licenciés de prendre impérativement le certificat médical du site et non pas un certificat papier délivré par le médecin.

Bus FFM

La fédération a investi dans un nouveau bus aménagé, il devrait être opérationnel pour le 1er trimestre 2017. A savoir que ce bus tiroir sera plus facile à obtenir auprès des présidents de commissions, car le coût est bien moins onéreux pour la fédération. (Pour information son prix est de 334 000 €. Il sera amorti sur 10 ans).

Acquisition des terrains

A ce jour, la fédération est propriétaire de 8 terrains : AUTRIVE dans le 32 - BERCHERES LES PIERRES dans le 28 - EDERNE dans le 29 - CUSSAC dans le 87 - ESCASSFORT dans le 47 et MONTHOR dans le 12 - TOUCY dans le 89 - CONDE SUR L'ESCAUT dans le 59.

Un achat imminent est prévu à ST NOLFF dans le 56.

De nouveaux projets d'acquisition sont à l'étude dont BEDEE, MONTLOUIS, GIMONT, BELLEME et GAILLAC TOULZA.

Une prochaine visite est programmée pour le circuit MICHELIN à CABASSE. L'emprise est très importante, 300 hectares environ. Plusieurs disciplines pourront y être développées. Vous pourrez constater que l'achat de terrains ne se limite pas au moto cross.

Pour 2017, certaines dates sont à retenir :

14/05/17 VESOUL EMX 65/85 EUROPE

28/05/17 ERNEE CHPT DU MONDE MX

04/06/17 CHAUMONT (74) MONDIAL SIDE CAR

02/07/17 IFFENDIC MONDIAL SIDE CAR

03/09/17 CASTELNAU EMX QUAD

17/09/17 VILLARS/ECOT MONDIAL MX

Je voudrais terminer ce rapport, pour vous dire que la fédération est très bien gérée par son Président Jacques BOLLE. Il dirige équipe fédérale à la hauteur des tâches à accomplir et une équipe de Présidents de Commissions hyper motivés.

Je tiens également à vous dire que le Président prend très en considération le travail et les remarques de tous les bénévoles, ce qui génère une certaine confiance et une bonne ambiance.

RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER :



Mesdames, messieurs bonjour.

Le nombre de licences en 2016 (2261) est quasiment identique à celui de 2015 (2190).

Je vous propose d'examiner ensemble les comptes de notre ligue.

COMPTE DE RESULTAT

- CHARGES : 317065.13€

6006 : Licences. Arriéré de 7180€ correspondant à des licences 2015.

6206 : Coupes des régions, inter-ligues. Inter-ligues Kids organisé par notre ligue non prévu au départ.

6215 : Remboursement aux pilotes. Reversement des primes d'arrivée aux pilotes de l'équipe 125cc qui ont remporté brillamment l'inter-ligues et remboursement de 2 cautions transpondeurs.

6219 : Récompenses Kids. Participation au Master Kids non intégrée dans le prévisionnel.

6602 : Commission engagement en ligne. Il s'agit des frais prélevés par le crédit agricole sur chaque transaction bancaire lors des inscriptions aux championnats et trophées ainsi qu'aux épreuves de motocross. Cette somme peut paraître énorme, mais il convient de la rapprocher de la partie recette correspondante en 7007.

6503 : Aide aux clubs. Dans le cadre de la convention entre la fédération et la ligue nous avons aidé les organisateurs à hauteur de 600€ pour les épreuves de niveau régional, 1300€ pour les épreuves de niveau national. Il a également été décidé de maintenir le soutien aux clubs qui organisent une épreuve de trial pour un montant de 1000€ par épreuve et les clubs de moto-ball à hauteur de 1200€ par club.

Les organisateurs de motocross qui ont mis leur circuit en conformité avec les nouvelles règles fédérales ont reçu une somme forfaitaire de 1000€.

- PRODUITS : 305591,21€

74 : Subventions. Je tiens à remercier la Région Champagne Ardenne qui nous soutient dans notre politique sportive à hauteur de 7000€ et 950€ pour l'investissement, la DRJSCS pour un montant de 2600€ (CNDS).

La subvention pour l'emploi d'avenir a été de 75% au lieu des 50% prévus dans le prévisionnel.

- RESULTAT DE L'EXERCICE : le résultat de l'exercice présente un déficit de 11473.92€

- BILAN : 108216,39€

441 : subventions à recevoir. Solde de la subvention du conseil régional et la totalité du CNDS.

471 : autres créances. Licences à la journée encaissées après la clôture de l'exercice.

401 : factures non parvenues. Aides aux clubs, école de trial et déplacements des commissaires.

408 : dettes fournisseurs. Licences à la journée à régler à la FFM

TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE :

Caisse : 379,73€

Compte Courant Crédit Agricole : 22333,37€

Compte Engagements : 2638,58€

Livret : 76140,62€

BUDGET PREVISIONNEL 2017 : 319700€

6003 Licences. Ce poste est abondé en attente de la mise en place du règlement des licences à la journée directement en ligne comme les licences annuelles.

6106, 6107 et 6109 : ces trois nouveaux postes sont liés à la location d'un local pour notre secrétariat.

6201 Frais de déplacements : augmentation due à la modification des régions et des réunions qui ne vont pas manquer afin d'assurer la mise en place des futures structures.

6233 CDOS 52 emploi : ce poste correspond aux prestations du CDOS de Haute-Marne qui assure l'élaboration des fiches de paies et les calculs et déclarations de toutes les cotisations sociales.

7003 Licences. Même remarque que pour le poste 6003.

7007 : Engagements épreuves motocross + championnat. Ce poste est en progression suite à la décision de la commission de motocross de majorer le prix des engagements aux épreuves.

74 subventions : nous bénéficierons en 2017 des aides à l'emploi de l'état au titre de l'emploi d'avenir pour Amandine.

Les autres subventions attendues du CNDS et de la Région Champagne Ardenne sont conformes aux années précédentes.

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES :



Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Conformément à la mission qui m'est confiée, j'ai vérifié, en compagnie du Trésorier M. Gérard LEVEQUE les comptes de la Ligue Motocycliste de Champagne Ardenne dite LMCA.

Les comptes clos le 31 Octobre 2016 portaient sur la période du 1^{er} Novembre 2015 au 31 Octobre 2016.

Tous les documents comptables nécessaires à cet examen ont été mis à ma disposition. J'ai ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions, tous les contrôles et vérifications, en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, je vous propose d'approuver les comptes de l'exercice 2016 tels qu'ils vous sont présentés par le trésorier M. Gérard LEVEQUE.

En foi de quoi, j'ai rédigé le présent rapport.

Patrick VALET, Vérificateur aux comptes de la LMCA.

APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS :

Jean Pol TOURTE demande aux personnes présentes d'adopter les différents rapports.

Le vote s'effectue à main levée.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT DES DIFFERENTES INSTANCES :

RAPPORT DE LA COMMISSION DE TRIAL :



Bonjour à tous,

Je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, santé et bonheur bien sûr, mais aussi que cette année 2017 soit pour vous, une année d'émotions et de passion pour la moto et de partage de cette passion, avec un message personnel pour les trialistes : « Gros Gaz ! ».

Le championnat 2016 s'est déroulé en 6 épreuves dont 3 en Champagne Ardenne.

22 pilotes licenciés à l'année ont concouru dans les diverses catégories, à l'exception de la catégorie expert, pour laquelle nous n'avons malheureusement pas de pilotes champ-ardennais en ce moment.

Monthermé, magnifique trial, mythique, et superbement organisé.

Vertus, trial qui entre aussi dans la légende de par sa pérennité.

Neuville sur seine, que l'on aimerait voir organisé tous les ans, au lieu d'un an sur deux

Monthermé et Vertus sont deux trials ZUE et attirent de nombreux pilotes belges.

Bien sûr nous préférerions la venue d'une majorité de pilotes Français.

Quoiqu'il en soit, on constate que le trial attire beaucoup de spectateurs.

Pour 2017, la commission avait souhaité faire un premier pas vers un championnat commun avec les ligues du Grand Est. Probablement le manque d'anticipation et aussi le peu d'enthousiasme ressenti de la part nos nouveaux partenaires, mais nous serons contraints d'élaborer une année encore, notre propre championnat dans les semaines qui viennent.

L'école de trial en 2016 :

8 pilotes inscrits à l'année dont 5 enfants et Ados, et 3 adultes + 7 pilotes inscrits à la journée qui participent ponctuellement aux stages.

2017 sera probablement une année sensiblement identique, bien que l'on compte au minimum sur l'arrivée de 2 nouveaux enfants.

Sur la « Fusion des ligues », nous regrettons que le caractère sportif n'ait pas été mis en avant au profit des aspects financier et administratif.

Je vous remercie de votre attention et je me tiens à votre disposition pour des questions éventuelles.

François LEBEGUE

RAPPORT DE LA COMMISSION DE MOTO-CROSS :



Mickael GABREAUX victime des intempéries étant absent excusé. C'est son Vice-Président, Laurent CHAPLAIN qui lit le rapport que Mickael GABREAUX avait préparé.

Bonjour à toutes et à tous. En ce début d'année 2017, je vous présente mes vœux pour cette nouvelle année.

Veillez excuser mon absence, la neige ainsi que les pluies verglaçantes tombées ce midi ne me permettent pas de prendre la route.

Le bilan de ma première année à la présidence de la commission de motocross n'a pas été de tout repos.

Beaucoup de situations délicates ont été à déplorer en début de saison, provoquant des incompréhensions sur les épreuves. Je tiens à remercier les membres de la commission pour leur présence et leur soutien à mes côtés. En échangeant entre responsables, pilotes et accompagnateurs, on s'aperçoit qu'une fois que l'on a connaissance de tous les éléments, cela permet d'être finalement en accord dans les grandes lignes.

Il en ressort que nous devons plus communiquer pour être mieux compris.

Quelques problèmes disciplinaires ont été rencontrés, obligeant le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage à prendre des sanctions.

Il est très important d'avoir en tête que tous les officiels et organisateurs ne sont que des passionnés et bénévoles. Pour que notre sport survive dans notre région, RESPECTONS-LES.

Malgré cela, du point de vu sportif, nos Championnats et Trophées ont vécu de belles courses tout au long de l'année.

Au niveau des principaux changements pour 2017 :

Tous les vétérans rouleront ensemble dans la même série en consolante
Les 2 catégories kids 85 et 85 Ligue rouleront dans la même série.

Nous pensons avoir répondu à vos attentes en vous proposant le calendrier 2017 à consulter dans notre bulletin de Ligue ou sur notre site LMCA.

Bonne soirée à tous.
Mickaël GABREAUX

RAPPORT DE LA COMMISSION VITESSE, TOURISME ET RALLYE ROUTIER :



Section Tourisme :

La Commission constate qu'elle a toujours des fidèles représentants et parmi eux une jeune femme qui montre que la moto peut aussi être pratiquée au Féminin. Il remercie Mlle PITOUX MASSON Audrey pour l'établissement des classements de cette section, il y a des pilotes bien classés qui seront mis à l'honneur lors de la Remise des Récompenses tout à l'heure.

Section Rallye Routier :

Olivier TAVENAUX indique que Moto-Club du Trajectoire Jeunes Pilotes a organisé en 2016, une manche du Championnat de France des Rallyes Routiers, ici même à Sedan. Cette organisation fût une belle réussite et celle-ci est reconduite pour 2017.

Section Vitesse :

Cette année, la Commission a constaté que les pilotes ont joué le jeu pour communiquer leurs résultats.

Une jeune recrue féminine est arrivée au Moto-Club TJP SEDAN. Elle s'est déjà bien illustrée par une place en Championnat de Vitesse Belge, dans une catégorie réservée aux jeunes pilotes. De ce fait, elle a décidé de relever un défi en France. Elle a participé à un Championnat réservé aux jeunes pilotes qui se nomme « Objectif Grand Prix » où elle était la seule pilote féminine. Cette compétition s'est déroulée le même jour que le Championnat de France SUPER BIKE.

Plusieurs pilotes ont participé à différents Championnats de haut niveau (Mondial endurance, Europe vitesse super mono, France super mono) et à différentes coupes.

Nous aurons donc le plaisir à récompenser plusieurs pilotes dans cette section.

Olivier TAVENAUX

RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENDURO :

Joseph CREPIN étant absent excusé. Jean Pol TOURTE demande à Stéphane LECOESTER (Membre de la Commission d'Enduro et Président du MC PLATEAU DE ROCROI) de prendre la parole et de nous dire quelques mots sur l'année 2016.



Stéphane LECOESTER n'a pas pu assister aux réunions de la Commission cette année. La discipline de l'Enduro est remise en cause chaque année en raison du lieu où se déroulent les manifestations, puisqu'elles se déroulent en pleine nature. Cette organisation demande beaucoup de bénévoles, il faut donc se serrer les coudes entre clubs organisateurs.

Il indique que la commission d'enduro regrette la disparition cette année de l'Enduro de Buzancy.

Il fait part de la difficulté à fidéliser les participants en Endurance Grand Est sur toutes les épreuves.



Bruno DANCOURT prend la parole, il indique que le Championnat Grand Est a été créé depuis 9 ans avec Thierry COLLOT, Thierry SANZEY et lui-même.

Il confirme la remarque de Stéphane LECOESTER sur la fidélité des participants en catégorie Motos, il y a très peu d'inscrits à l'année. En revanche, la catégorie Quads répond présente et en nombre sur toutes les épreuves.

EXPOSE SUR LE MOTO-BALL :



Mesdames, messieurs,

La coupe d'Europe de moto-ball se déroulait cette année en Hollande à Budel. L'équipe de France termine à la 4^{ème} place, je ne ferais pas de commentaires sur cette place qui est logique. C'était une très belle organisation.

Pour le Championnat de France, c'était une nouvelle formule.

Championnat Nord et Championnat Sud avec play-off. Les 3 premiers Nord et les 3 premiers Sud se rencontraient pour un super championnat.

Le S.U.M.A. TROYES termine 2^{ème} en zone Nord et 2^{ème} en championnat. Et cela grâce à un super joueur russe qui apporte beaucoup au S.U.M.A, surtout après avoir changé de tactique russe. Ce joueur apporte aussi au S.U.M.A. un nombre de spectateurs supplémentaires.

Vitry pour sa part, a fini dans les profondeurs du classement des 2 championnats.

En coupe de France, les 2 clubs champ-ardennais sont éliminés au 1^{er} tour.

Le S.U.M.A. éliminé en Trophée de France (Coupe des perdants) et Vitry gagne le Challenge MEUNIER.

Les juniors du S.U.M.A. ont fait un championnat Nord où ils finissent 2^{ème} et perdent en finale Nord de Coupe de France.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année sportive.

Gérard NALOT

RAPPORT DU COLLEGE EDUCATIF :



Bonjour à toutes et à tous,

Comme mes collègues, je vous souhaite mes meilleurs vœux pour 2017. Pour ma part, je m'occupe des Kids depuis 1 an en tant que Présidente du Collège Educatif.

2016 fût une année bien remplie.

Nous avons eu une bonne fréquentation en nombre de pilotes, voici quelques chiffres :

- 15 pilotes en Kids 50cc
- 17 pilotes en Kids 65cc
- 15 pilotes en Kids 85cc A et B
- 16 pilotes en 85cc Ligue (Minimes et Cadets)

Le nombre d'épreuves a bien été répartie pour chaque catégorie :

- 3 Prairies
- 7 Moto-cross

Les pilotes ont pu également participer à 4 stages organisés par la LMCA, les pilotes ont été accueillis à Gudmont Villiers, au Domaine de Foolz, à Mailly le Camp et à St Just Sauvage.

Je souhaite remercier les clubs pour leurs accueils, tant pour les stages, que pour les épreuves qui se sont déroulés en 2016. Je tiens également à remercier mesdames et messieurs les commissaires qui nous aident avec nos plus jeunes pilotes.

Mon projet 2016 était de remettre au goût du jour l'Interligue pour les Kids 65cc et 85cc. 5 régions ont répondu présentes, la France Comté, la Bourgogne, l'Alsace, la Lorraine et la Champagne bien sûr.

Pour la catégorie Kids 65cc, nous avons fini 4^{ème} malgré deux belles victoires de manches de notre pilote Kivers LEFEBVRE et en catégorie Kids 85cc, nous avons fini 3^{ème}.

Je tiens à féliciter mes pilotes pour leurs participations.

Pour 2017, les autres ligues sont à la recherche d'une date qui pour le moment reste inconnue. Le point positif est que l'interligue est reconduit en 2017, l'aventure continue !

La Champagne à également participer au Mx Master Kids à VERDUN, où nous avons terminé 13^{ème} sur 42 équipes avec la participation de 37 pilotes, une jolie réussite.

Pour 2017, quelques petits changements. Nous avons eu la démission de M. DUBUS Thierry au sein du Collège Educatif. De ce fait, nous avons recruté M. RONFLETTE Mathieu, pilote champenois et nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.

Pour les autres, nous restons la même équipe avec Anthony, Christophe, Ludovic et moi-même. Une équipe jeune, dynamique et surmotivée pour nos graines de champions.

Les changements concernent les Kids 65cc et 85cc. Les Kids 85cc rouleront avec les 85cc Ligue. C'est la cylindrée qui définira la catégorie du pilote.

Des classements séparés sont prévus pour les 85cc :

- Un classement Kids 85cc
- Un classement 85cc Ligue
- Un classement 85cc Minimes

Pour le moment, après un premier aperçu sur les réservations de numéros, les pilotes répondent toujours présents :

- 9 pilotes en Kids 50cc
- 19 pilotes en Kids 65cc
- 27 pilotes en catégorie 85cc (10 Kids 85cc, 15 minimes et 2 cadets)

Voilà, ce que je peux vous dire pour l'année à venir. Je vous remercie de m'avoir écouté.

Emilie RONFLETTE.

RAPPORT DU COLLEGE TECHNIQUE :



Mesdames, Messieurs,

Je tiens en premier lieu à remercier tous les commissaires techniques pour leur travail sur les épreuves en 2016.

Mon équipe de commissaires technique de la Ligue remercie les pilotes et les mécaniciens sur leur travail et la présentation de leurs machines et leurs équipements.

Un rappel, à chaque manifestation, toutes les machines doivent passer aux vérifications techniques dites de sécurités et sonores.

Les présentes règles techniques et de sécurité dites RTS sont éditées par la Fédération Française de Motocyclisme en application de l'article L 131-16 du Code du sport relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, conformément aux articles R 331-18 à R 331-45 de ce même code. Elles ont vocation à s'appliquer à l'ensemble des manifestations organisées sur le territoire Français pour tout organisateur ou non de la Fédération délégataire. En cas de non-respect, certains circuits de moto-cross risquent la fermeture.

Casques autorisés en Compétition en 2017 :

Europe : ECE-2205 sans changement.

Japon : JIS T 8133 2007.

USA : SHELL 2010.

Protections Individuelles :

Pectorales CE EN 1621-3 ou 14021

Dorsales CE-EN 1621-2

Les gilets complets pectoraux 1621-3 ou 14021

La norme EN 1621-1 n'est plus autorisée.

Contrôle sonomètre :

La méthode 2 m max en 2017

Moto-cross : 112 dB/A à 2m + 2 dB/A de tolérance = 114 dB/A

Enduro : 112 dB/A à 2m + 2 dB/A de tolérance = 114 dB/A

Trial : 2 Temps : 104 dB/A à 2m + 2 dB/A de tolérance = 106 dB/A

4 Temps : 106 dB/A à 2m + 2 dB/A de tolérance = 108 dB/A

Compte tenu de la dérogation du silencieux, une tolérance de 1 dB/A est prévue en fin de course, une machine sera déclarée non-conforme si son niveau sonore excède 115 dB/A.

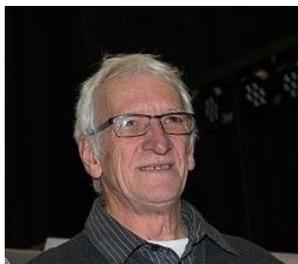
En cas de dépassement, sera pénalisé par la perte de 5 positions dans la course en question. (Règlement championnat de France moto-cross)

Virginie GABLIN est moi-même faisant partie du Collège QUAD de la FFM. Pour les quadeurs, si vous avez des questions à poser, n'hésitez pas à nous contacter.

Le collège technique de la Ligue vous souhaite une très bonne saison 2017 dans la bonne humeur.

Joël FRIQUET

RAPPORT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES :



Marcel GOURDET demande aux clubs qui ont des commissaires, qu'ils essaient de se déplacer dans un rayon de 50km autour de chez eux, afin de réduire la difficulté à trouver des commissaires sur certaines épreuves.

RAPPORT DU TRIBUNAL REGIONAL DE DISCIPLINE ET D'ARBITRAGE :



Michel SOT indique que le TRDA s'est réuni à deux reprises cette année suite à des insultes envers des officiels et clubs sur les réseaux sociaux. L'un s'est vu sanctionné d'un mois ferme et deux mois avec sursis et l'autre de deux mois de suspension de licence avec sursis.

Jean Pol TOURTE précise qu'il a ajouté un encart en dessous son Mot du Président sur le bulletin de la Ligue afin de rappeler les sanctions qui ont été donnés en 2016.

EXPERTS CIRCUITS :

Jean Pol TOURTE explique que Mickael GABREAUX a décidé d'arrêter l'expertise des circuits car cela demande beaucoup de temps, et la responsabilité de l'expert est engagée après chaque visite.

Michel GIRAUX se demande s'il continuera à expertiser les circuits, puisque les pilotes ont trouvé son circuit dangereux à Poulangy, en raison des mauvaises conditions météorologiques. Donc, il trouve anormal de devoir aller expertiser d'autres circuits alors qu'il semble incapable de sécuriser son propre circuit !

RAPPORT DU COLLEGE FORMATIONS :

Michel SOT indique qu'une dizaine de formations se sont réalisées en 2016.

Il pense prévoir un recyclage OCS/ODC 1^{er} DEGRE soit le 27 Janvier ou le 3 Février.

Didier LAROSE en a déjà programmé, et il pense ajouter un recyclage enduro au mois de Mars.

RAPPORT DU COLLEGE ENVIRONNEMENT :

Jean Pol TOURTE avait mis en place un collège environnement depuis quelques années déjà. Depuis il semble que la propreté sur les circuits s'est sensiblement améliorée.

COMITES DEPARTEMENTAUX :

Du côté des Ardennes, notre Trésorier Gérard LEVEQUE a repris le flambeau derrière Jean Luc PARRANT. En Haute-Marne, Michel GIRAUX a été réélu. Les deux autres départements n'ont pas encore procédé aux élections.

INTERVENTION DES PERSONNALITES :

Jean Pol TOURTE donne la parole à Olivier TAVENAU qui s'est occupé de l'organisation de l'Assemblée Générale, puis à M. Pascal LOUIS, Représentant du Cercle Sportif Sedanais (CSS), à M. Franck MARCO - Adjoint au Maire et pour terminer à M. Thierry POMMIER - 3^{ème} Vice-Président de la FFM et Président de la Ligue d'Alsace.



QUESTIONS DIVERSES :

Jean Marc VIGREUX (Membre du Comité Directeur), demande à M. Thierry POMMIER quels sont les critères à renseigner à propos des ambulances ? Car cette année, il a officié sur plusieurs épreuves et deux clubs organisateurs de l'Aube se sont munis d'ambulances qui ne pouvaient pas évacuer les blessés.

M. Thierry POMMIER explique qu'il faut se référer au plan de sécurité et au dossier de préfecture. Lorsque les ambulances ne permettent pas d'évacuer les blessés, ils contactent eux-mêmes le centre de régularisation, qui gère l'évacuation des blessés selon l'urgence et le type de blessure.

Stéphane LECOESTER (Président du MC PLATEAU DE ROCROI) réitère comme chaque année sa question. Il demande si la FFM à trouver une idée pour évoluer sur la couverture assurance avec les pilotes frontaliers.

M. Thierry POMMIER lui répond qu'il est également concerné puisque l'Alsace reçoit également des pilotes Belges, Allemands... Il suggère le PASS CIRCUIT tout terrain que la FFM a mis en place, ce qui permet d'accueillir tous types de pilotes.

Jean-Pol TOURTE rappelle que dans les années 70, il existait de épreuves extranationales avec des licences adéquates. Elles permettaient aux clubs frontaliers d'organiser des épreuves frontalières, exemple France Belgique. Ces courses étaient très prisées par le public.

Jean Pol TOURTE a une question personnelle aux personnes présentes de l'Assemblée, il leurs demandes si elles ont des anciennes photos ou films liées à la moto. Afin d'enrichir son site le grenier de Jean-Pol



Nadine FAIVRE a une remarque et une question en tant que membre du Comité Directeur de la FFM.

La remarque est adressée à Jean Pol TOURTE, au sujet de son rapport moral de Président. Elle précise que ce rapport doit être un discours d'information et non de règlement de compte. Elle trouve que son rapport moral, porté sur la fusion des ligues, est un manque de respect envers M. POMMIER, qui est Président de la Ligue d'Alsace et avec qui la Champagne Ardenne va fusionner. Elle indique que les lettres de la Ligue sont suffisamment diffusées pour informer les personnes à ce sujet.

Jean Pol TOURTE répond que son texte n'était aucunement un règlement de compte, et ne pense pas avoir vexé M. POMMIER.

Au contraire, il a fait lire son rapport moral à 4 personnes de Comité Directeur et à Thierry POMMIER avant l'Assemblée Générale. Il pense n'avoir aucun mot à changer à son rapport.

La question est adressée à Michel GIRAUX. Nadine FAIVRE souhaiterait savoir pourquoi il a démissionné du poste de Président de Ligue et non pas du poste de Président de Club.

Michel GIRAUX pense que le mouvement de grève qui a eu lieu lors de son épreuve visait son rôle de Président de Ligue et non celui de Président de club. Il indique qu'il a eu des différents avec l'un des pilotes, il y a plusieurs années, à la course de Mailly le Camp et cette année il s'est déplacé à l'épreuve de Bourguignons qui a accueilli un Championnat de France. Le pilote en question s'est fait contrôler à la fin sa manche, et le niveau sonore de sa machine était supérieur à la norme autorisée. Les contrôleurs techniques ont donc informés Michel GIRAUX qu'ils voulaient lui appliquer la même sanction que pour les pilotes du Championnat de France, c'est à dire une pénalité de temps. Michel GIRAUX leur a suggéré de lui infliger qu'un simple avertissement.

Michel GIRAUX n'a pas démissionné de son poste de Président de Club car il a la conviction que l'avenir du club en dépend.

Jean Pol TOURTE clôture la séance à 18h00.

Dans une prochaine lettre, nous reviendrons sur la suite du déroulement de la journée.



AÇ 2016 à SEDAN